

Rencontre avec Mr le Maire

Participants :

- Joël Le Jeune Maire de Trédrez Locquémeau
- Pierrette Rouillé membre de Bouge Ta Commune
- Benoit Parreaux membre de Bouge Ta Commune

Nous avons commencé par présenter l'association Bouge Ta Commune en rappelant son but : "favoriser les actions et l'implication des habitants sur des projets concernant la commune". Il a aussi été rappelé que l'association n'était liée à aucune liste pour les élections municipales et ouverte à tous. D'ailleurs certaines personnes proches de la municipalité actuelle participent aux ateliers et c'est très bien ainsi. De plus, l'association veut travailler en bon terme avec la municipalité et être force de proposition et partager sur des projets motivant les habitants. Les actions sont organisées en chantiers auxquels participent des porteurs qui se chargent de faire avancer les sujets.

Mr le Maire nous indique que notre article sera diffusé dans le prochain bulletin municipal et qu'une page de description de l'association est maintenant sur le site de la mairie (<http://www.tredrez-locquemeau.fr/Les-associations>).

Nous avons ensuite rapidement présenté les 3 chantiers actuels :

- Jardin et bricolage
- Déplacement : sur ce point Mr Le Maire nous a indiqué qu'une expérimentation de covoiturage avait été réalisée mais sans grand succès. Il nous a aussi indiqué que des plateformes numériques existaient pour se rendre au travail (par exemple Klaxit). Il a aussi indiqué que la commune avait commandé des panneaux permettant d'indiquer comment rejoindre certains lieux de la commune en utilisant des chemins. et sentiers.
Remarque : Les vélos de la Communauté de Commune sont mis en location pour 5€ par mois en hiver (à vérifier).
- Commerce : trois idées travaillées par le chantier sur ce sujet : groupement d'achat (pas d'implication de la mairie sur ce sujet), marché et commerce multi-services.

Organisation d'un marché sur le port sur les périodes d'ouverture de la poissonnerie utilisant éventuellement la coopérative à côté de la poissonnerie.

- La municipalité a déjà reçu des demandes dans ce sens : food truck et production locale de champignons
- Mr le Maire indique que le marché pourrait aussi se tenir à proximité de l'église de Locquémeau (la question du parking se pose)
- La municipalité n'a pas d'objection à la tenue d'un marché mais pose quelques conditions :
 - l'installation du marché ne doit pas nuire à l'image de la commune (état et propreté du matériel)
 - les vendeurs du marché ne doivent pas entrer en concurrence avec les commerces existant de Locquémeau (c'est à dire la boulangerie et le futur commerce multiservices et quid du marché du café Théodore du jeudi).

- La prise de décision vis à vis de l'autorisation d'un marché ne se fera que si un projet construit est produit définissant qui sont les exposants, ou et quand se tiendra le marché.

Commerce multi-services

- L'EPF (Etablissement Public Foncier de Bretagne) va acquérir pour la commune le bâtiment pour permettre à un nouveau commerce de s'établir à Locquémeau
 - L'EPF a évalué le commerce actuel et réalisé un chiffrage des travaux à réaliser (destruction de l'ancien garage et désamiantage)
 - La commune a 7 ans maximum pour racheter le bâtiment et en avoir la jouissance complète
 - Les locaux pourront être loués à un candidat fiable à la reprise ayant un projet viable qui pourra s'il le veut acquérir le bâtiment en accord avec la commune.
- Il faudra donc du temps pour que les travaux soient réalisés avant ouverture du commerce car de gros travaux sont prévus dans le bâtiment. La présence d'amiante rend plus difficile et coûteux le chantier
- La mairie n'a pas de projet actuellement concernant ce local mais a déjà reçu des demandes de particuliers souhaitant s'installer.
- La mairie a des exigences vis à vis de ce commerce
 - il doit être pérenne et ouvert toute l'année
 - à noter que l'expérience montre que le CA du commerce ne permet pas d'en tirer plus d'un salaire.
 - le commerçant devra pouvoir investir
 - le commerçant doit si possible rester sur Locquémeau un certain temps => plutôt des jeunes
- A terme le bâtiment pourrait être revendu aux commerçants ou gardé par la mairie
- Actuellement la municipalité serait plus favorable à un partenaire (commerçant) privé qu'à une association mais reste ouverte à toute proposition sérieuse (la candidature d'une association ne serait pas rejetée automatiquement). Avec un bon dossier, un commerce associatif pourrait être envisagé. A noter que cela pourrait permettre de créer un emploi à moyen terme pour une ou plusieurs personnes de la commune.

Diffusion d'une enquête sur la commune concernant le commerce sous forme papier et éventuellement électronique

- pour Mr Le Maire la meilleure date pour diffuser cette enquête semblerait être le mois d'Avril
- il serait possible de mettre des formulaires à disposition des habitants à la mairie
- Mr le Maire nous indique que l'expérience montre que souvent il y a une différence entre les résultats des enquêtes et le comportement des habitants. Ceci dit, c'est un élément pour monter ce type de projet.

Un compte rendu de la réunion sera produit et validé par tous les personnes ayant assisté à la réunion. Une fois validé il sera publié sur le site de Bouge Ta Commune et diffusé lors de la prochaine réunion publique.

La rencontre a été cordiale et constructive. Merci aux participants.